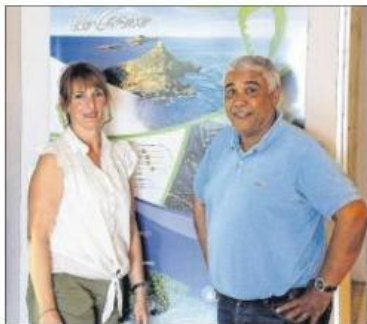


Ces hôtels qui mettent à la carte le tourisme écoresponsable

Quatre hôtels du projet écoresponsable "Rispettu" lancent une charte "séjour plus vert". Objectif : impliquer et attirer une clientèle sensible à la protection de l'environnement et à la santé des employés



Alain Barry, le directeur des Calanques et d'Alba Rossa, et la gouvernante Opale Thery à l'affût des "bonnes pratiques".

On a déjà vu des touristes sous un soleil de plomb, allongés sur un transat devant leur studio, la clim à fond... Alain Barry, le directeur de la résidence les Calanques, sur la route des Sanguinaires, et la gouvernante Opale Thery plaisantent de situations certes "usuelles" mais révélatrices de comportements décalés dans un monde de plus en plus soucieux de l'environnement.

En plein essor partout dans le monde, le tourisme vert prend progressivement pied en Corse. Et avec lui la notion d'écoresponsabilité. Après le projet Rispettu lancé en 2015 par l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH) pour "une hôtellerie durable", une charte de "séjour plus vert" est désormais proposée dans quatre établissements du sud de l'île (Les Calanques et la résidence Alba Rossa à Serra di Ferro, les Lentisques à Cargèse et la résidence Suite home à Porticchio).

"Lorsqu'ils arrivent chez nous, nous proposons à nos clients de la respecter", explique Alain Barry qui est également vice-président de l'UMIH.

Parmi les dix engagements de la charte : l'utilisation du chauffage et de la climatisation de manière raisonnable (...); draps et serviettes changées uniquement à la demande ; minimisation de l'emploi de produits de nettoyage, limiter le gaspillage à table...

Les bonnes pratiques

Le personnel des établissements est également appelé à jouer le jeu. Dominique Vashalde, consultant en management de l'hôtellerie durable, est chargé de leur formation.

"La première étape consiste à impliquer l'ensemble du personnel au projet. Ensuite, la sensibilisation se fait service par service pour une réduction efficace de la consommation", déclare-t-il.

Aux Calanques, l'objectif

semble atteint. Très concernée, la gouvernante Opale Thery veille au grain : "Par exemple, nous n'utilisons plus les suroborants, ils sont trop nocifs pour la santé des femmes de chambre. Ces dernières sont conscientes des dangers et nous accompagnent dans nos nouvelles habitudes."

L'attitude écoresponsable, suivie par une trentaine d'établissements insulaires adhérents du projet Rispettu, se concrétise par une modification des comportements : ex: les petites doses de confitures. Le gros pot sorti des cuisines d'un producteur local est sur la table. Idem pour les produits d'hygiène, pour chaque chambre, le savon est puisé d'une grosse centrale. Le plastique et les déchets sont

limités et le linge n'est plus automatiquement changé. Des réducteurs de débit limitent l'utilisation d'eau.

Coûts d'exploitation limités

Une bonne pratique récompensée par l'obtention de l'affichage environnemental, lancé en 2017 par le ministère de l'Écologie, qui permet aux consommateurs d'orienter leurs choix.

Si la charte est pour l'heure seulement proposée aux touristes, Alain Barry espère qu'à terme, les "séjours plus verts" attireront une clientèle soucieuse de l'environnement. Et dont les habitudes permettent aussi de réduire les coûts d'exploitation de l'établissement.

CAROLINE MARCELIN



La résidence hôtelière les Calanques est l'un des quatre établissements qui participent aux "séjours+verts". (PHOTO: JACQUES FERRER BPH 71)

Le coût du gâchis

L'objectif du projet Rispettu (accompagné par l'Ademe, l'office de l'environnement de Corse) est la réduction de l'empreinte environnementale sur chaque nuitée ainsi que celle des coûts d'exploitations des établissements.

En 2016, une évaluation était réalisée sur les hôtels du projet Rispettu dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets :

Par hôtel sur une semaine :

- 10% de linge économisés grâce à une sensibilisation des employés et en sollicitant "l'action verte des clients" : 7,2 m³ d'eau et 4592 kWh économisés, ainsi que 1 832 euros.
- Dissolution des produits d'entretien selon le mode d'emploi : 33 kg de déchets et 274 de CO₂ en moins, 499 euros.
- Produits ammoniaqués : 14,91 kg de déchets et 141,95 kg de CO₂ en moins : 93,36 euros.
- Économies d'eau : 530 m³ pour les douches : 2 433 euros. Et 231 m³ pour les toilettes soit 661 euros.

C. M.